

Conseil Municipal du 7 avril 2016

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ

ABSENTS : Ghislaine PORCHER, Aurélien LE GUILCHER, Guillaume GERARD, excusés

Procuration de Aurélien LE GUILCHER à Michèle BEUZIT

Le conseil municipal s'est réuni à 17 heures 00 pour examiner les comptes de l'année passée et voter celui de cette année sous la présidence de Michèle BEUZIT, Maire et en présence de Mr Gilbert CHAPALAIN, Trésorier.

COMPTES DE GESTION 2015 (adopté à l'unanimité)

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Percepteur sont identiques aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, les approuve à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 (adopté à l'unanimité)

Commune :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 238 190,91 € et les recettes à 273 797,88 €.

Résultat de l'exercice excédent de 35 606,97 € à ajouter au report positif de 2014 (97 099,99 €) soit le cumul excédent de 132 706,96 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 123 322,45 € et les recettes à 341 862,88 €.

Résultat de l'exercice excédent de 218 540,43 € à ajouter au report négatif de 2014 (41 744,75 €) soit le cumul excédent de 176 795,68 €.

Service d'eau :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 7 397,24 € et les recettes à 23 862,53 €.

Résultat de l'exercice excédent de 16 465,29 € à ajouter au report positif de 2014 (8 633,00 €) soit le cumul excédent de 25 098,29 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 3 459,61 € et les recettes à 14 397,24 €.

Résultat de l'exercice excédent de 10 937,63 € à ajouter au report positif de 2014 (55 749,54 €) soit le cumul excédent de 66 687,17 €.

Assainissement :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 25 383,11 € et les recettes à 26 357,81 €.

Résultat de l'exercice excédent de 974,70 € à ajouter au report positif de 2014 (109,33 €) soit le cumul excédent de 1 084,03 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 13 494,10 € et les recettes à 15 851,59 €.

Résultat de l'exercice excédent de 2 357,49 € à ajouter au report positif de 2014 (36 150,87 €) soit le cumul excédent de 38 508,36 €.

Commerce :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 309,60 € et les recettes à 3 000,00 €.

Résultat de l'exercice excédent de 2 690,40 € à ajouter au report positif de 2014 (692,17 €) soit le cumul excédent de 3 382,57 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 1 146,25 € et les recettes à 54 401,00 €.

Résultat de l'exercice excédent de 53 254,75 € à ajouter au report négatif de 2014 (297 999,57 €) soit le cumul déficit de 244 744,82 €.

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Budget Commune :

Excédent de 132 706,96 € (Affectation de cette somme en report au BP 2016 à la section de fonctionnement en recette)

Budget Service d'Eau :

Excédent de 25 098,00 € (Affectation de cette somme en report au BP 2016 à la section de fonctionnement en recette)

Budget Assainissement :

Excédent de 1 084,03 € (Affectation de cette somme en report au BP 2016 à la section de fonctionnement en recette)

Budget Commerce :

Excédent de 3 382,57 € (Affectation de cette somme en report au BP 2016 à la section de fonctionnement en recette)

BUDGET PRIMITIF 2015 (adopté à l'unanimité)

Commune : En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 436 241,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 637 129,00 €

Service d'eau :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 47 861,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 101 849,00 €

Assainissement :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 28 483,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 54 360,00 €

Commerce :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 6 382,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 267 406,00 €

TAUX D'IMPOSITIONS

Afin de faire face aux dépenses de la collectivité et d'autre part à la poursuite de la baisse des aides de l'Etat en 2016 (- 17 995 €), madame le Maire propose aux élus de voter une augmentation de 3 % de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie restant inchangée.

Elle rappelle que les taux actuels n'ont pas augmentés depuis 1993.

Les élus décident de passer au vote, dont le résultat est le suivant : nombre de votants : 9 (dont 1 procuration)

Augmentation 3 % pour 7 voix contre 2 voix

Ce qui donne pour 2016 :

Taxe Habitation 13,10 % au lieu de 12,72 %

Taxe Foncier Bâti 18,99 % au lieu de 18,44 %

Taxe Foncier non Bâti 40,00 % (inchangée)

Ces impôts rapporteront un produit de :

Taxe d'habitation 39 785 € au lieu de 38 631 €

Taxe Foncière bâtie 36 290 € au lieu de 35 239 €

Taxe Foncière non bâtie 29 680 €

Total 105 755 € au lieu de 103 550 € soit un supplément de 2 205 €

Les principaux investissements pour 2016 sont :

Aménagement du Bourg : Etudes pour 10 000 € et une provision pour travaux de 200 000 €

Les travaux d'effacements des réseaux aériens BT, EP et FT : rue du Lannec, rue du Fournil, impasse de Pors an touch et Coz Feunteun pour 42 695 €

Programme voirie 2016 pour 60 000 €

La rénovation du monument aux morts pour 3 225,00 € (subvention de l'ONAC de 644 €)

Sur le budget Eau : Mise en place de 3 débitmètres de sectorisation sur le réseau d'eau pour 27 000 € (subventions attendues Agence de l'Eau 15 736 € et Conseil Départemental 2 248 €)